

Formation au management : Gestion des équipes

Cette formation est conçue spécifiquement pour le personnel du secteur sanitaire et médico-social. Les études de cas utilisées correspondent aux contextes dans lesquels ils évoluent quotidiennement. Le contenu est construit autour des principales situations rencontrées sur le terrain.

Chaque séquence pédagogique est construite autour :

- L'analyse d'une étude de cas introductive permettant de mettre en évidence les enjeux d'une situation de management emblématique
- Des échanges sur les expériences des participants
- Le développement des notions, outils aspects méthodologiques à mettre en œuvre pour améliorer son management dans ces situations
- Une mise en application (exercices, entraînement comportemental...)

Ce programme vise à :

- Resituer son rôle de manager dans le fonctionnement de l'établissement
- Savoir faire face aux principales situations rencontrées quotidiennement dans les services
- Maîtriser les outils du management de proximité
- Renforcer la performance, la cohésion et l'engagement de son équipe

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

Infirmiers référentes.

Responsables de service, managers de proximité.

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateur et conseil.

Ingénieur spécialiste de l'organisation et du management.



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode cognitive : expositive et interrogative.

Mode d'Exercice du Participant : Présentiel.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

> Comprendre son rôle dans l'organisation :

- Les spécificités des managers de proximité : rôles et devoirs
- La notion de relais avec le terrain
- Les relations avec la hiérarchie, le reporting
- La circulation d'information
- La notion de fait significatif

> Travailler avec des objectifs :

- Lien entre les objectifs, le sens, la motivation et la performance
- Les spécificités des objectifs dans le secteur sanitaire : qualité, sécurité, certification
- L'analyse et la formulation des objectifs : l'importance de rendre les objectifs communicables aux équipes
- La notion de performance, les indicateurs et la culture du résultat

Formation au management : Gestion des équipes

- Le déploiement de plans d'action : méthodologie et leviers pour atteindre les objectifs
- Le suivi et l'importance du contrôle

> Renforcer la cohésion dans son service :

- Les facteurs de cohésion dans un service
- La place de l'organisation, du respect des règles et des valeurs dans la cohésion
- Comportements attendus et dérivés : effets sur la cohésion
- Prévention de la dégradation de l'esprit d'équipe
- Le traitement des dysfonctionnements organisationnels

> Améliorer la communication dans le service :

- Les principaux outils de communication managériale
- Les aspects méthodologiques
- Le pilotage des différents types de réunions
- Les différents types d'entretiens
- Animer un retour d'expérience

> Manager selon les personnalités :

- Les composantes de la personnalité
- Les différents types de personnalité
- Les manifestations extérieures de la personnalité et les indicateurs comportementaux
- Adaptation de la communication et de la relation
- La construction d'une relation de confiance

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi



Formation au management : Gestion des équipes

d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.

